

SOINS À DOMICILE ET EN MILIEU COMMUNAUTAIRE, FORMATION DES INFIRMIÈRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE SUR LE DIABÈTE CHEZ LES AUTOCHTONES (IDA) – YUKON

Numéro de l'ICD et année financière: HC-P076 (2021-2022)

NOTE : Ce document est une représentation des exigences de production de rapports pour l'ICD HC-P076. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, le bureau régional vous fournira des modèles de rapports, des guides et des outils de collecte de données qui vous aideront à répondre aux exigences de production de rapports. Ces documents sont indiqués en caractères gras et en italiques dans le document. Veuillez communiquer avec [le bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu d'exemplaires de ces documents, pour toute question ou si vous avez besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports:

Contexte

Les soins infirmiers à domicile et en milieu communautaire sont essentiels pour les soins, le traitement et le soutien, la prévention secondaire et tertiaire du diabète, et les services de soins à domicile et sont une partie importante de la réponse de la DGSPNI à la gestion des maladies chroniques. Pour garantir des soins de la meilleure qualité possible, les infirmières de soins à domicile et en milieu communautaire exigent une formation élargie dans les directives de pratique clinique et des stratégies de gestion des maladies chroniques afin de fournir les soins de plus en plus complexes qui sont offerts aux patients atteints de diabète dans leurs foyers et leurs communautés. Les données du Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits (SDMCPNI) indiquent qu'environ 80 % des 25 000 clients ont une ou plusieurs maladies chroniques et que le diabète est la principale raison des services des SDMC. L'évaluation sommative du programme de SDMCPNI (2009) a recommandé l'amélioration de la qualité des soins à la clientèle et la formation continue pour appuyer les fournisseurs de soins des SDMC. L'intention et l'objectif global du nouveau financement est d'offrir la formation, à la fois en personne et à distance, pour les infirmières en soins à domicile et communautaires, sur les pratiques exemplaires actuelles et les lignes directrices de pratique clinique pour le traitement et la prévention des complications du diabète et des autres maladies chroniques.

Le Plan régional de formation et de rapport pour le diabète et la gestion des maladies chroniques pour les infirmières de soins à domicile doivent être suivis et remplis et doivent comprendre les renseignements suivants :

Date: _____ Région: _____ Montant du financement: \$ _____

| OBJECTIFS RÉGIONAUX | ACTIVITÉS | MESURES OU INDICATEURS | RÉSULTATS OU ÉVALUATION | COÛTS |
|---|-----------|------------------------|-------------------------|-------|
| 1. S'assurer qu'il y a une capacité régionale pour les SDMCPNI afin de soutenir la mise en œuvre et le suivi du plan de formation dans le cadre de l'IDA (pour les infirmières et les soins infirmiers auxiliaires) | | | | |

| OBJECTIFS RÉGIONAUX | ACTIVITÉS | MESURES OU INDICATEURS | RÉSULTATS OU ÉVALUATION | COÛTS |
|---|-----------|------------------------|-------------------------|-------|
| 2. Améliorer les connaissances et les compétences des infirmières de SDMCPNI sur les pratiques exemplaires et les lignes directrices de pratique clinique | | | | |
| 3. Construire une approche de collaboration pour exploiter les ressources existantes | | | | |